

CER LES SOURCES

Agence à Niort, Chauray et Chef-Boutonne

CER RÉSEAU

L'association des **Centres d'Education Routière**, forte de plus de **550** enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en **1983** et regroupant des professionnels dont le premier métier est de **former des futurs conducteurs**.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la **sécurité routière** de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des **chefs d'entreprise indépendants** qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.



CER RÉSEAU

21
FORMATIONS



200 000
ÉLÈVES / AN



2 000
VOITURES NEUVES



2 500
PROFESSIONNELS



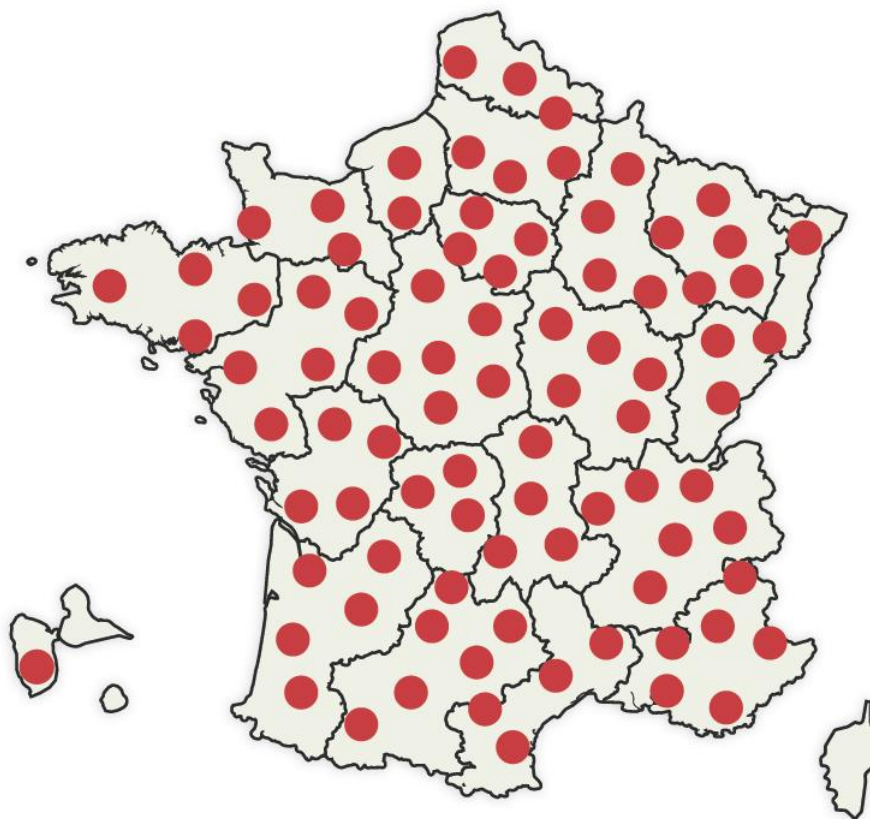
550
CENTRES



60
POIDS LOURDS



450
MOTOS



NOS FORMATIONS



PERMIS B 17 ANS

- Véhicule < 3.5t
- 8 passagers
- remorque < 750kg
- Avoir ASSR2 ou ASR
- validité 15 ans

CONDUITE ACCOMPAGNEE 15 ANS

- Avec un accompagnateur
- Sur au moins 1 an et 3000 KM
- Réduction de la période probatoire

CONDUITE SUPERVISEE 18 ANS

- Avec un accompagnateur après un rdv préalable.

BOITE AUTOMATIQUE

- 13h minimum
- Avoir ASSR2 ou ASR



PERMIS AM 14 ANS

QUADRICYCLES LÉGERS À MOTEUR

- Cylindrée ≤ 50 cm³
- Puissance ≤ 4 kW
- Vitesse ≤ 45 km/h
- Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

FORMATION REMORQUE ATTESTATION B(96) 18 ANS



- Remorque > à 750 kg
- Somme des PTAC > 3500 kg et ≤ 4250 kg
- Avoir permis B + Formation de 7 H

NOS FORMATIONS



PERMIS **A2** 18 ANS

MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation de 20 heures minimum
- Cylindrée $\geq 125 \text{ cm}^3$
- Puissance $\leq 35 \text{ kW}$
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

FORMATION **A1 VERS A2**

18 ANS

- Formation de 15 heures
- Cylindrée $\geq 125 \text{ cm}^3$
- Puissance $\leq 35 \text{ kW}$
- Avoir le Permis A1



PERMIS **AM** 14 ANS

2 ROUES OU 3 ROUES À MOTEUR

- Cylindrée $\leq 50 \text{ cm}^3$
- Puissance $\leq 4 \text{ kW}$
- Vitesse $\leq 45 \text{ km/h}$
- Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans



PASSERELLE A2 vers A

Pour conduire toutes les motos ou scooter 2 ou 3 roues sans limite de puissance.

Cette formation s'adresse aux titulaires du permis A2 depuis au moins 2 ans.

LE CODE EN LIGNE

Afin d'améliorer la préparation à l'examen du code de la route et du permis de conduire, accédez à la plate-forme CER de cours et tests en ligne.

NOTRE ÉQUIPE

DIRECTEUR ET GERANT REFERENT ENTREPRISE



Cédric FORESTIER

N° A 05 079 0007 0

Code, auto, moto, scooter, remorque,
éco-conduite, formation professionnelle

*Niort et Chef-
Boutonne*

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES



Fred G.

Responsable 2 roues.

A 18 079 0013 0

code, auto, post-permis, remorque,
scooter, moto

*Niort et Chef-
Boutonne*

RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES REFERENTE HANDICAP



Marie F.

- Secrétariat
- Organisation
- Relation clientèle

Niort

NOS ENSEIGNANT(E)S



Emilie C.

A 24 079 0006 0

code, auto, post-permis

Niort



Valérie D.

A 20 079 0003 0

code, auto, post-permis

Chauray

RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES

Chauray

Emeline P.

- Secrétariat
- Organisation
- Relation clientèle

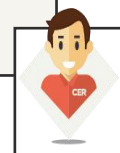


Chauray

Benoit R.

A 23 079 0006 0

code, auto, post-permis

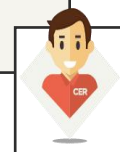


Benjamin P.

A 24 079 0019 0

code, auto, post-permis

*Niort et Chef-
Boutonne*



**ENJOY
DRIVING**

*LE PLAISIR DE
CONDUIRE

Agence de NIORT
CER Les Sources

INFOS PRATIQUES
FORMATIONS 2 ROUES

>> Formations dispensées



PERMIS AM



PERMIS A2



Notre école de conduite utilise la **piste d'examen**, la **piste de La Minerai** située **rue du Maréchal Leclerc, 79000 Niort**.

Elle se situe à **9,8 km** (soit **13 min.** de l'école de conduite)

On peut être amené à la partager avec des confrères.

Le point de RDV se fait généralement à la piste pour les leçons plateau.

Le point de RDV se fait généralement à l'école de de conduite pour les leçons en circulation.

Pour le permis AM cyclo, le lieu de rendez-vous est l'auto-école et la partie hors circulation se fait sur une partie du parking d'Intermarché «privatisé» à cette fin.

Engagé dans une démarche qualité, le **CER Les Sources** met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de **3** élèves maximum lors des **cours de maniabilité sur plateau**, et un groupe **3** élèves maximum lors des **cours de circulation**.

Agence de **CHAURAY** **CER Les Sources**

INFOS PRATIQUES FORMATIONS 2 ROUES

>> Formations dispensées



PERMIS AM



PERMIS A2



Notre école de conduite utilise la **piste d'examen, la Piste de La Minerai, située rue du Maréchal Leclerc, 79000 Niort.**

Elle se situe à **7,5** km (soit **11** min. de l'école de conduite) Utilisable en semaine après 17h (généralement le jeudi soir) et le samedi (matin en général). On peut être amené à la partager avec des confrères. On y trouve un point d'eau.

Le point de RDV se fait généralement à la piste pour les leçons plateau.

Le point de RDV se fait généralement au CER Les Sources 358 route d'Aiffres, 79000 Niort pour les leçons en circulation. Le bureau se situe dans la galerie Intermarché. Ce bureau se situe à **8,5** km (soit **12** min. de l'école de conduite)

Pour la formation AM, le lieu de rendez-vous est l'auto-école à Intermarché et la partie hors circulation se fait sur une partie de parking « privatisée » à cette fin.

Engagé dans une démarche qualité, le CER **Les Sources** met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de **3** élèves maximum lors des **cours de maniabilité sur plateau**, et un groupe **3** élèves maximum lors des **cours de circulation**.

Agence de **CHEF-BOUTONNE**

CER Les Sources

INFOS PRATIQUES

FORMATIONS 2 ROUES

>> Formations dispensées



PERMIS **AM**



PERMIS **A2**



Notre école de conduite utilise, en accord avec les autorités, l'impasse **L'Allée des Erables, à Chef-Boutonne**, pour la plateau.

Elle se situe à **2,7** km (soit **6** min. de l'école de conduite), disponible du vendredi 17h00 eu samedi 17h00.

Le point de RDV se fait généralement à la piste pour les leçons plateau.

Le point de RDV se fait généralement au bureau, 43 Grand Rue du Commerce, 79110 CHEF BOUTONNE pour les leçons en circulation.

Pour la formation AM, le lieu de rendez-vous est l'auto-école et la partie hors circulation se fait sur le parking du Super U, en accord avec la direction, à **300 m du bureau**.

Engagé dans une démarche qualité, l'auto-école Virage met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de **3** élèves maximum lors des **cours de maniabilité sur plateau**, et un groupe **3** élèves maximum lors des **cours de circulation**.

LES ENJEUX DES FORMATIONS AU PERMIS DE CONDUIRE



ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est d'**amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées**.





TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

Déroulement

L'épreuve du Code de la route a été privatisée. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen.

L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

CRITERES D'ÉVALUATION

Validité

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans.

Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.



TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes,

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grilled'évaluation**.

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.

CRITERES D'ÉVALUATION



- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.
- Réaliser **1 manœuvre.**
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre.**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS A2

L'examen pratique comprend deux phases :

Une épreuve hors circulation de 10 minutes un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale)

Une épreuve en circulation de 40 minutes, si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence plus, au préalable, la vérification du véhicule et de l'équipement: utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité

ISSUE DES EPREUVES

À l'issue des épreuves, si le résultat est favorable, le certificat d'examen vaut titre de conduite pendant 4 mois, en attendant la délivrance du permis de conduire définitif.

Il permet au conducteur de conduire seulement sur le territoire national.



Source:

www.sécurité routièr e.gouv.fr



POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES

LE PROGRAMME

La matinée: Questionnaire d'autoévaluation et perception des risques. **L'objectif de la matinée vise à améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.**

L'après-midi: la mobilité sous divers aspects. **Le but de cette session : rendre tout déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.**

La formation fini par un bilan au cours duquel l'élève s'engage oralement à adopter une conduite responsable.

L'AVANTAGE?

**La réduction de la période
probatoire :**

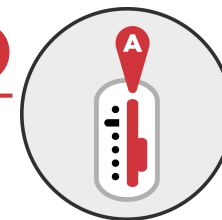
- Tous vos points en 2 ans au lieu de 3 après une formation traditionnelle
- 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 en AAC

LES CONDITIONS

- Avoir **obtenu le permis AUTO ou MOTO** depuis **6 à 12 mois**
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette **formation complémentaire**
- Cette **formation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: 6 à 12 personnes



PASSERELLE BOITE AUTO VERS BOÎTE MANUELLE



LE PROGRAMME

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

LES CONDITIONS

- Avoir **obtenu le permis AUTO en boîte auto**
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette **formation complémentaire**
- Cette **formation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: individuel
- Formation 100% pratique dont 2 heures de simulateur maximum
- Pour pouvoir conduire un véhicule à boîte manuelle après la formation, il faut préalablement avoir mise à jour et être en possession du titre définitif de conduite correspondant

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite

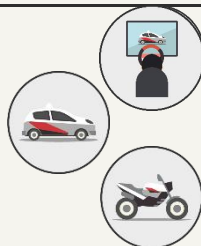
TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
entre 45 min
et 1 heure

LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire **A2 ou B** dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée.

LE MOYEN UTILISÉ



***AUTO: SIMULATEUR**, évaluation sur rendez-vous.

** En cas de transfert: Evaluation en voiture réalisée avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, en situation réelle pendant laquelle une grille d'évaluation est utilisée.*

***MOTO: Evaluation à domicile, en ligne.**

LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- **vos prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- vos compétences et aptitudes en terme de départ/arrêt, manipulation du volant, compréhension, mémoire, trajectoire, observation, regard, temps de réaction, perception et champs visuel, émotivité.
- **vos motivations** (attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité routière)

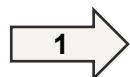
PARCOURS DE FORMATION PREVISIONNEL ET PERSONNALISABLE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom : **PERSONNALISABLE POUR CHAQUE ELEVE**

Prénom :

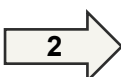
Type de permis :



- ☐ Evaluation de départ sur simulateur

- ☐ Evaluation sur route

- ☐ Evaluation moto à domicile



- ☐ Inscription et mise en place d'un planning prévisionnel



- ☐ Formation théorique
 - Cours de code
 - Tests

Dans les limites du forfait choisi, en individuel ou collectif

Alternance possible de théorie et de pratique



- ☐ Examen Théorique*
- ☐ **Semaine 35**

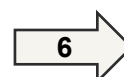
**peut-être aménagé dans certains cas (1/3 temps, troubles dys.)*



- ☐ Leçons de conduite
 - Heures min. à effectuer :

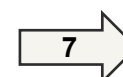
Leçons de conduite collective (sauf exception)

**Rendez-vous préalable selon formation*

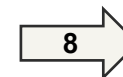


- ☐ Conduite accompagnée
 - RVP1
 - RVP2

- ☐ Conduite supervisée



- ☐ Examen Blanc



- ☐ Examen pratique
- ☐ **octobre 2027**

COURS RECOMMANDES

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- en collectif, avec un **support média** et un **enseignant**
- via **Internet, en individuel** (code en ligne CER leamy Permis)

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...)
- de nuit

Votre présence est fortement recommandée pour tous les cours collectifs.

Ces cours sont dispensés visio-conférence ou en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- ☐ L'arrêt et le stationnement
- ☐ Les croisements et les dépassements
- ☐ La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- ☐ L'éco-conduite
- ☐ Les priorités
- ☐ Les règles de circulation

- ☐ La signalisation
- ☐ Les comportements dans les tunnels
- ☐ La visibilité
- ☐ La prise de conscience des risques
- ☐ Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public
- ☐ Vitesse
- ☐ **distracteurs**
- ☐ **Spécificité du 2 roues**



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

1/ Se former dans la durée

Formation accessible à **partir de 15 ans** avec un passage d'examen **dès 17 ans !**

PHASE 1 : FORMATION INITIALE

- Une **évaluation** préalable
- Une **formation théorique**
- Un **examen théorique**
- Une **formation pratique** (20h de cours minimum)

PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

- Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h
- Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs
- Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

2/ Augmenter ses chances de réussite

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle
La conduite accompagnée garantit une **meilleure sécurité**





POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

3/ Les avantages

ASSURANCE

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance

- Surprime de la 1^{ère} année diminuée de 50%
- Suppression de la surprime la 2^{ème} année si l'élève n'a occasionné aucun accident

PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

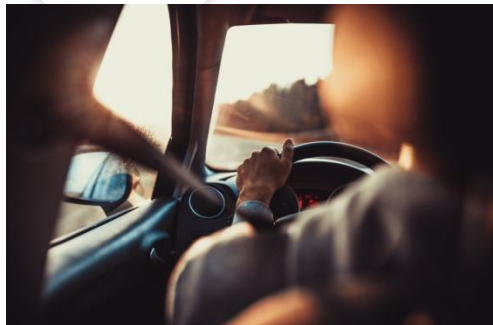
- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
- le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

BON À SAVOIR





APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

QU'EST-CE QUE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

La conduite supervisée permet d'acquérir **plus d'expériences pratiques** en complétant sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée.

>> C'est au terme de **20h de conduite minimum** avec l'enseignant que la Conduite Supervisée peut réellement commencer !

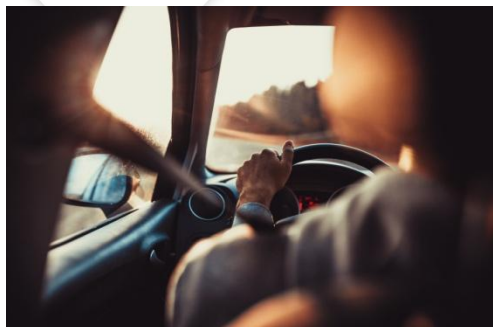
Elle débute par un **rendez-vous préalable** en présence de **l'enseignant** et **du futur accompagnateur**, au moment où l'enseignant estime que l'élève est **prêt à conduire** avec son accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite accompagnée.

>> **1000 km** à parcourir pour **PRATIQUER** et **APPRÉHENDER SEREINEMENT** l'examen du permis de conduire !

LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- Acquérir plus d'expériences de conduite & approfondir ses acquis
- Augmenter ses chances de réussite lors de l'examen pratique





APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

LES CONDITIONS ?

- Avoir **18 ans ou plus**
- Obtenir l'**accord de l'assureur du véhicule**
- Avoir réussi l'**examen théorique** du code de la route
- Avoir suivi une **formation pratique** avec un enseignant expert de l'école de conduite (**20 heures minimum**)
- Bénéficier d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite

QUAND CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- >> Au moment de votre **inscription**
- >> **Suite à un échec** lors de votre examen pratique

CONDITIONS POUR L'ACCOMPAGNATEUR

- Être titulaire du **permis B depuis au moins 5 ans** (sans interruption)
- Obtenir l'**accord de son assureur**
- **Figurer dans le contrat** signé avec l'école de conduite

A NOTER

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Comme pour le permis B classique, la **période probatoire est de 3 ans** (6 points à l'obtention du permis et 12 points au bout de 3 ans sans infraction)

L'élève ne bénéficie par nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant son assurance « jeune conducteur »



Agence de **NIORT** **CER Les Sources**

**358 route d'Aiffres
-Intermarché-
79000 Niort**

HORAIRES DES COURS DE CODE*



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.

MAR.

MER.

JEU.

VEN.

SAM. 11H30 - 12H30

17h30 – 19h00

HORAIRES DES TESTS DE CODE



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.

MAR.

MER.

JEU.

VEN.

SAM.

ILLIMITE VIA INTERNET

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.

MAR.

MER.

JEU.

VEN.

SAM.

08h00 – 19h00

08h00 – 19h00

08h00 – 19h00

08h00 – 20h00

08h00 – 19h00

08h00 – 15h00

PERMANENCES DU BUREAU



MAR.MER. et VEND. 14H30 - 19H00

SAMEDI

10H00 - 12H00

PLATEAU MOTO



JEU.

SAM.

17H00 - 20H00

8H00 - 13H00

*Les cours de code sont dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Agence de **CHAURAY** **CER Les Sources**

**3 rue du Stade
79180 Chauray**

HORAIRES DES COURS DE CODE*



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.

MAR.

MER.

JEU.

VEN.

SAM. **11H30 - 12H30**

17h30 – 19h00

HORAIRES DES TESTS DE CODE



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.

MAR.

MER.

JEU.

VEN.

SAM.

ILLIMITE VIA INTERNET

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.

MAR.

MER.

JEU.

VEN.

SAM.

08h00 – 19h00

08h00 – 19h00

08h00 – 19h00

08h00 – 20h00

08h00 – 19h00

08h00 – 15h00

PERMANENCES DU BUREAU



MAR.MER. et VEND.

14H30 - 19H00

SAMEDI

10H00 - 12H00

PLATEAU MOTO



JEU.

SAM.

17H00 - 20H00

8H00 - 13H00

*Les cours de code sont dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Agence de **CHEF-BOUTONNE**

CER Les Sources

43 Grand Rue du Commerce
79110 CHEF-BOUTONNE

HORAIRES DES COURS DE CODE*



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.
MAR.
MER. 17h00 – 18h00
JEU.
VEN.
SAM. 10H30 - 12H00

HORAIRES DES TESTS DE CODE



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN.
MAR.
MER. ILLIMITE VIA INTERNET
JEU.
VEN.
SAM.

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE



MATIN

APRÈS-MIDI

LUN. 09h00 – 18h00
MAR. 09h00 – 18h00
MER. 09h00 – 18h00
JEU. 09h00 – 18h00
VEN. 09h00 – 18h30
SAM. 08h30 – 15h00

PERMANENCES DU BUREAU



MER 16h00 – 18h00
VEND. 17H30 - 19H00
SAM. 10H00 - 12H00

PLATEAU MOTO



VEND. 17H00 - 19H00
SAM. 9H00 - 16H00

*Les cours de code sont dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Le nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et en deuxième présentation.
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction

Toute réclamation, fera l'objet d'une notification écrite à CER envoyée avec accusé de réception. Une réponse y sera apportée au plus vite..



**GARANTIES
FINANCIÈRES**

CER LES SOURCES

**Agence à
NIORT - CHAURAY - CHEF-BOUTONNE**



- LA BROCHURE**
- LE REGLEMENT INTERIEUR**
- LES DIFFERENTS PROGRAMMES DE FORMATION**
- LES AVIS DES ELEVES**

SONT

***TELECHARGEABLES/CONSULTABLES SUR LE SITE DE
L'ETABLISSEMENT ET**

***A DISPOSITION DU PUBLIC DANS CHAQUE BUREAU**



- LA GARANTIE FINANCIERE**
- LES INFORMATIONS LIEES AUX HANDICAPS**

SONT

***A DISPOSITION DU PUBLIC DANS CHAQUE BUREAU**

CER LES SOURCES

**Agence à
NIORT - CHAURAY - CHEF-BOUTONNE**



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Par la présente, j'atteste sur l'honneur que mon entreprise CER *LES SOURCES*, agence à Niort - Chauray - Chef-Boutonne, ne fait appel à aucune sous-traitance.

Cédric FORESTIER

CONTACT

CER Les Sources

Agence de Niort

358 route d'Aiffres

79000 Niort

05.16.18.75.76

AGR. N° E0907903480

Nos horaires d'ouverture :

Mar. Merc et Vend: 14:30-19:00

Samedi 10:00-12:00

Agence de Chauray

3 rue du Stade

79180 Chauray

05.16.81.50.45

AGR. N° E1407900010

Nos horaires d'ouverture :

Mar. Merc et Vend: 14:30-19:00

Samedi 10:00-12:00

Agence de Chef-Boutonne

43 Grand Rue du commerce

79110 Chef-Boutonne

05.49.07.66.69

AGR. N° E2207900010

Nos horaires d'ouverture :

Mercredi: 16:00-18:00

Vendredi 17:00-19:00

Samedi 10:00-12:00

Organisme de formation: 54790109179

ecoledeconduiteniort@gmail.com

www.auto-ecole-niort.fr

